

- MOBIL-HOME 2 CHAMBRES
 MOBIL-HOME 2 CHAMBRES « CONFORT »
 MOBIL-HOME « CONFORT » PMR
 MOBIL-HOME 3 CH « CONFORT »

..... Nuit(s) x Euros = €
 Nuit(s) x Euros = €
 Semaine(s) x Euros = €
 Semaine(s) x Euros = €
 soit au Total : €
 Remise% : €
 Frais contractuels : + 25,00 €
 Sous-total : €
Acompte de 30% (à verser à la réservation)
 par CB ou par chèque ci-joint : €
 Solde de séjour : €
 Taxe de séjour 0,61 € / nuit/pers + 18 ans : €
 Sup. Animal x € = €
Total : €

Si paiement de l'acompte par carte bancaire

VISA
 MASTERCARD
 EUROCARD
 N° de carte : ____ / ____ / ____ / ____
 Les 3 derniers chiffres au dos de la carte : ____
 Date exp : __ / __
 Titulaire :
 Fait le : __ / __ / __
 Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»

CAMPING ★★★★★
LE GARDEN
LA GRANDE MOTTE

Contrat de location d'un mobil-home SUPER MERCURE

Entre le Camping Le Garden
 et M. et Mme :
 Adresse :

 Téléphone fixe : Portable :
 E-mail :

Qui acceptent après avoir pris connaissance des conditions générales de location
 (voir à l'intérieur) ainsi que des tarifs joints, de s'engager à louer un mobil-home,
 Entre la période du au
 ou du au

Nombre d'adultes majeurs
 Nombre d'enfants entre 4 et 18 ans
 Nombre d'enfants de moins de 4 ans
 Animal (chiens 1^{ere} et 2^{eme} catégorie interdits)
 (carnet de vaccination à disposition, à jour et obligatoire)

Toute Location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
Pour les mineurs, une autorisation parentale écrite et certifiée est obligatoire.

Veillez indiquer ci-dessous le nom, prénom et âge de toutes les personnes occupant la location.

OBLIGATOIRE

.....

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION D'UN MOBIL-HOME

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
Les visiteurs ne sont pas admis à la piscine.

Période de location, arrivée et départ

Arrivée entre 16 heures et 22 heures.

Départ entre 8 heures et 11 heures.

Réservation

La réservation ne devient effective qu'après notre accord, réception de l'acompte et des frais contractuels : frais restant dans tous les cas à la charge du locataire. Il vous sera alors adressé une confirmation qui devra être présentée lors de votre arrivée à la réception.

- Le signataire du contrat de réservation est dans tous les cas une personne majeure.

Païement et cautionnement

Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée avec la taxe de séjour en vigueur. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Une caution de 400 € par installation sera versée par le locataire dès son arrivée, et sera restituée au départ après inventaire et examen des lieux.

Toute dégradation, casse ou perte d'objet sera facturée.

La perte d'une clé de mobil-home entraîne obligatoirement le changement du barillet. La perte d'une clé de coffre, entraîne obligatoirement le changement de la porte et de la serrure.

Inventaire et état des lieux

Le jour de son arrivée, et après remise des clés, le locataire est tenu de faire l'inventaire afin de vérifier qu'aucun article n'est manquant ou détérioré.

Le locataire dispose d'une heure pour avertir la réception.

Une liste complète est à sa disposition à l'intérieur du Mobil-home.

Le jour de son départ l'état des lieux et l'inventaire sera effectué en présence du locataire, par un représentant du camping Le Garden.

Le Mobil-home doit être rendu propre et totalement nettoyé par le locataire.

Une somme forfaitaire de 50 € sera retenue si l'installation n'a pas été nettoyée le jour du départ.

La caution sera restituée après déduction des éventuels frais de remise en état et de nettoyage.

Le Mobil-home est également équipé en vaisselle, couettes, et literie pour 6 personnes. Le camping Le Garden ne fournit pas le linge de maison, *(n'oubliez pas d'apporter vos draps, taies d'oreiller et serviettes de toilette)*.

Occupation

- Le locataire doit faire respecter le règlement intérieur aux personnes résidant avec lui et cela sous sa responsabilité.

- La direction ne peut être tenue responsable des pertes d'objets, blessures, dommages, vols, pouvant survenir aux locataires durant leur séjour.

LA DIRECTION SE RESERVE LE DROIT D'EXPULSER TOUTE PERSONNE OU TOUT GROUPE DE PERSONNES QUI CAUSERAIENT DES NUISANCES. DANS CE CAS LES SOMMES VERSEES RESTENT ACQUISES AU CAMPING LE GARDEN.

Annulation

En l'absence de message télégraphié du campeur précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, la location devient disponible 40 heures après la date de son arrivée mentionnée sur le contrat et l'acompte reste acquis à la direction.

En cas d'annulation : l'acompte reste acquis à l'établissement. Toutefois si le locataire envoie au moins 30 jours avant son arrivée par lettre recommandée son avis d'annulation, le camping Le Garden accepte de lui restituer 50% du montant de l'acompte. Les frais de réservation ne sont pas remboursés. Les messages téléphonés ne sont pas admis.

Animaux

Le carnet de vaccination, à jour, est obligatoire et doit être présenté à la réception.

(Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits). Obligation de déclarer les animaux dans les locations. Les chats sont interdits dans les locations.

Tarifs

Le forfait est au nombre de personnes occupant le Mobil-Home, *(6 pers. maximum)* et comprend l'eau, l'électricité, le gaz, et le libre accès à la piscine *(en saison)*.

TOUT CAMPEUR EST TENU DE SE CONFORMER AUX DISPOSITIONS DU REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING.

Date :

Signature précédée de la mention
«Lu et approuvé»